Conseil d'école du mardi 8 juin 2021 de l'Ecole élémentaire Jean Auzilhon de QUISSAC

Personnes présentes :

Mme Barbier M. présidente du Sirp
Mme Seguin-Py, Directrice générale des services du SIRP
Mme Laune, Directrice ALAE primaire
Mme Rigaux, Directrice de l'école
Mmes Lecointe, Charlon, Juvancic, Berne, Chafiol, Perez, Pouillon, Enseignantes
M. Espuche, Thuilliez, Enseignants
Mmes Charron, Merle, Dauder, Pialet, Guiraud, Gras, Vincent, Nourricier, Représentantes élues des parents d'élèves
M. Ponchel et Suisse, Représentants élus des parents d'élèves

Début de la séance : 18h Fin de la séance : 20h

Ordre du jour :

- **Le renouvellement des horaires de l'école (semaine de 4 jours)**
- **Le protocole sanitaire**
- **Préparation de la rentrée 2021**
- **Les travaux**
- **L'équipement en informatique**
- **Les projets pédagogiques**
- **Alae /cantine**

L'équipe enseignante tenait à ouvrir ce conseil d'école par des remerciements pour saluer l'implication et le travail constructif réalisés par les RPE et l'APE (c'est beaucoup de temps donné à l'école, aux enfants sur « leur temps libre »).

Le renouvellement des horaires de l'école :
Doit être présentée aux conseils d'école de la maternelle et de l'école élémentaire, la demande de renouvellement de la semaine de 4 jours avec des horaires identiques**.**
Ce fonctionnement convient à tous, il est renouvelé pour 3 ans.

1. **Le protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire sera-t-il assoupli sur cette fin d'année ?
Pour l'instant, il n'y a pas d'assouplissement prévu.
Des tests salivaires sont-ils prévus ?
Il a été demandé aux écoles de préparer la liste des parents qui donnaient leur accord pour ces tests mais à ce jour, ce dispositif est limité à quelques écoles dont Quissac ne fait pas partie (car il y a eu peu de cas de Covid).
Les enseignants et l'ensemble du personnel remercient M. le Maire, Mme La Présidente du Sirp, les Conseillers municipaux qui ont fait le choix de proposer la vaccination aux personnels des écoles, gendarmes et garde-municipaux. Merci à Mme Aubert et à Mme Forte pour l'organisation de ces 2 séances.

2. **Préparation de la rentrée :**
   Les effectifs :

Quelle évolution des effectifs est pressentie pour l'année prochaine ? L'ouverture d'une classe est-elle envisageable ?
269 élèves *(remis à jour au 18 juin)*

Répartition **possible** 10 classes

CP	25	*+1 élève en inclusion*
CP	26	
CE1	25	*+1 élève en inclusion*
CE1-CE2	15+9=24	
CE2	26	*+2 élèves en inclusion*
CE2	26	*+2 élèves en inclusion*
CM1	28	*+2 élèves en inclusion*
CM1	28	*+1 élève en inclusion*
CM2	24	*+2 élèves en inclusion*
CM2	25	*+2 élèves en inclusion*

CP	26	*+1 élève en inclusion*
CP	25	
CE1	26	*+1 élève en inclusion*
CE1-CE2	7+17=24	
CE1-**CE2**	7+18=25	*+2 élèves en inclusion*
CE2-CM1	12+13=25	*+2 élèves en inclusion*
CE2-**CM1**	14+10=25	*+2 élèves en inclusion*
CM1-CM2	15+10=26	*+1 élève en inclusion*
CM1-**CM2**	16+10=26	*+2 élèves en inclusion*
CM2	29	*+2 élèves en inclusion*

Répartition **possible** 11 classes

CP	23	*+1 élève en inclusion*
CP	22	
CP-CE1	6+16=22	
CE1	24	
CE2	23	*+1 élève en inclusion*
CE2	23	*+2 élèves en inclusion*
CE2-CM1	15+7=22	*+2 élèves en inclusion*
CM1	24	*+2 élèves en inclusion*
CM1	25	*+1 élève en inclusion*
CM2	24	*+2 élèves en inclusion*
CM2	25	*+2 élèves en inclusion*

Il y a 12 élèves qui sont en inclusion (une partie de la journée). Ils peuvent aller dans 2 classes différentes sur une même journée. La maîtresse de la classe Ulis prend alors des enfants inscrits dans des classes dites ordinaires en ateliers, petits groupes.

Il y a 269 élèves attendus. Une réunion va se tenir, le 18 juin, afin de connaître les ouvertures décidées avant la rentrée. Sinon, il faudra attendre la rentrée.

Au niveau du personnel :

Mme Chafiol a réussi la certification pour être enseignante spécialisée (classe Ulis) et elle reste affectée sur l'école de Quissac.

Départ de Mme André . Mme Le Moing ne sait pas encore si c'est elle qui assurera les temps partiels.

Départ de Mme Lafite sur le secteur d'Alès.

3. Travaux de l'école

Demande d'un point d'actualités sur l'avancée des travaux.

Mme Seguin-Py annonce qu'il n'y aura pas de changement par rapport à ce qui est prévu : fin des travaux mi-novembre et emménagement dans les nouveaux locaux (maternelle et Sirp) en janvier à partir du mois de décembre pour ouverture à la rentrée de janvier 2022.

La salle supplémentaire va être construite dans l'espace herbé (début des travaux juin 2021). Les enseignants ont demandé à ce qu'elle soit dès le départ une classe et non pas une BCD (les livres sont obsolètes/ plus personne pour s'occuper de son fonctionnement / plus personne pour aider aux ateliers informatiques). Ils préfèrent doter chaque classe d'une belle bibliothèque et voir la phase 3 du plan numérique (classe mobile) se réaliser le plus rapidement possible.

En raison du nombre de constructions annoncées, une autre salle supplémentaire sera très vite nécessaire.

Le périscolaire se tiendra dans des salles de la nouvelle école, la petite salle (ancienne Ulis) sera partagée (école/périscolaire) pour un coin calme.

M.Thuilliez tient à souligner qu'avec la construction sur l'espace herbé, le principe posé « Tout ce qui est pris sera rendu » n'est pas tenu (il a mesuré).

Mme Seguin rappelle que la qualité des espaces créés et les futurs aménagements compenseront le décalage qui pourrait exister.

Mme Rigaux remercie le Sirp pour avoir trouvé une solution qui permet à la classe Ulis d'avoir l'espace dont elle a besoin, sans l'éloigner.

Etes-vous satisfait des nouveaux bardages en bois? Est ce que c'est bien adapté?

Peu de recul sur ce dispositif en termes de chaleur car il a fait très peu chaud. En ce moment, la température dans les classes à 8H est de 26°.

Jeudi 10 et vendredi 11, 26° le matin et 30° à 16h30.Lundi 14 et mardi 15, 30] le matin et 31.8) l'après-midi. Il n'y a donc aucun effet de rafraîchissement.

Les enseignants regrettent que les platanes de la cour aient, une nouvelle fois, sévèrement taillés alors que tous ceux du champ de foire ne le sont pas. La surface ombragée s'en trouve cruellement réduite.

Une visite du chantier par les RPE est-elle envisageable d'ici la fin de l'année scolaire ?

Mme Seguin-Py le confirme, une date sera proposée après consultation de la maîtrise d'œuvre pour s'adapter en fonction de l'avancement du chantier.

Des aménagements/marquages au sol dans la cour de récréation du primaire sont-ils prévus autres que les tables de pique-nique ?

Suite au conseil de coopération, tenu avec les enfants, les représentants du Sirp et 2 RPE, des plans ont été donnés, en février pour un aménagement provisoire. Plusieurs tracés ont été faits.

En priorité, les enseignants réclament les poubelles. Mme Seguin-Py affirme qu'elles sont été données par la communauté de communes. Les poubelles avaient été placées derrière le préau. M. Thuilliez en avait placé une sous le préau, sans savoir qu'elles étaient affectées à la propreté de l'école élémentaire, les autres poubelles seront mises dès jeudi.

Mme Seguin-Py informe que le Sirp dispose d'une personne disponible 4 jours pour assurer l'entretien, les petits travaux dans les écoles et au Sirp.

Mme Rigaux informe que l'Association de Sauvegarde du patrimoine quissacois a fait un don de 3000€ à l 'école élémentaire. Les enseignants souhaitent que l'intégralité de la somme soit affectée à l'achat d'un aménagement de cour. Merci à M. Lloret pour ce don !

Quels lieux de sport sont-ils prévus pour l'an prochain ?

Terrain de sport livré en novembre 2021 (Mme Berne se propose pour travailler à son aménagement (tracés).

Terrain de sport du collège sur les créneaux restés libres (une nouvelle demande sera faite auprès de M. Parey (que les enseignants remercient).

Salle Eminence si le protocole sanitaire le permet.

Salle de motricité de la maternelle pour les CP et CE1 (sur les moments où elle ne sera pas utilisée par la maternelle)
Champ à proximité du Vidourle.
Plusieurs classes sont intéressées par le dispositif « 30 minutes de sport par jour » mais cela oblige à avoir plusieurs espaces sportifs proches.

4. L'équipement en informatique

Est-ce que de nouveaux rétroprojecteurs seront installés dans les classes où il n'y en a pas encore?

Les 4 classes seront équipées durant l'été.
Comme il restait une classe non équipée, les enseignants ont fait le choix , **très exceptionnellement**, de financer avec l'argent des Péquélets, son aménagement. L'APE a largement participé à financer des sorties et interventions, L'association des Péquélets avait un solde un peu plus important que l'an dernier (en raison du confinement qui avait empêché les sorties scolaires du 3ème trimestre).
Cet équipement ouvre à la voie à des pratiques pédagogiques nouvelles et il semblait juste, en termes d'égalité des chances, que l'ensemble des élèves en bénéficie.
Mme Perez demande si les enseignants seront consultés sur l'emplacement du matériel. Arnaud doit faire un plan pour chaque classe, il consultera les enseignants concernés mais des branchements existent déjà.
Mme Seguin-Py confirme que ce matériel sera intégré au reste de l'installation afin de bénéficier de la même maintenance.

5. Les projets pédagogiques

La subvention du Sirp est de 1 000€ pour les enfants de l'école primaire (APE et Péquélets) pour l'année 2021. Elle est habituellement de 2 500€.
Les RPE demandent une explication concernant cette baisse. Mme Seguin-Py explique que le solde de l'association des Péquelets est plus important cette année par l'absence de sortie au 3ème trimestre (protocole sanitaire suite au déconfinement). Une RPE souligne que les Péquélets vont financer l'équipement d'une classe (3600€), aménager la cour (3000€) et recevoir moins d'argent…
Mme Seguin-Py explique que les sommes sont attribuées pour répondre à des projets. Mme Charlon (qui s'occupe de la demande de subvention) ajoute que son projet ATE(4000€) , par ex, figure dans la demande pour cette année (en plus des autres projets)et que cela ne s'est pas traduit par une augmentation (ou du moins une stagnation) de la subvention.
Mme Seguin-Py propose d'organiser une rencontre avec les élus à ce propos.

Quelles sont les sorties prévues par les classes sur cette fin d'année ?

Les sorties sont financées, cette année, par les Péquélets et l'APE (qui a prévu un budget de 5 000€). Cela a permis aux enseignants qui le pouvaient de prévoir une sortie en car (protocole sanitaire / il est difficile de trouver des créneaux en un temps aussi court) **et** une sortie sur le thème de l'environnement avec l'Association sous le chêne.

CP et CP-CE1 : participation au spectacle de cirque (invitation de l'école maternelle)

CP-CE1 et Ulis : sortie à la grotte Chauvet, participation à des ateliers de peinture rupestre

CP : sortie dans un environnement proche (en cours de préparation)

Les 2 CE1 : interventions de l'Association » Sous le chêne » afin de sensibiliser les élèves à la nature (faune et flore locales) et à leur environnement proche : à Quissac (avec Eric Gannevalle de l'Association Sous le Chêne) en apprenant à les connaître et à les protéger.
Sortie à Rousson (jardins ethnobotaniques), la connaître et la protéger.
CE2 M. Espuche : sortie avec l'Association « Sous le chêne » sur Coutach.
CE2 M me Lecointe Un jeu de piste dans Quissac (à la recherche des fleurs et des insectes de la garrigue)
CE2 Mme Lecointe et CM1 Mme Pouillon : sortie au Pont du Gard
CM2 Mme Perez et Mmes Rigaux/Lafite : sortie à l'Aigoual (dans le cadre de l'étude d'un éco-système : la forêt).
Jeu de piste et randonnée avec un guide sur le chemin de Trévezel.

Les CM2 pourront bénéficier d'une animation le vendredi 11 juin sur le cyberharcèlement (dangers d'internet) avec la gendarmerie et les CM1 auront été sensibilisés au harcèlement. Nous remercions M. Pouillon pour ces interventions CE2, CM1 et CM2 qui sont très appréciées des élèves.
Celles de la Croix-rouge (premiers secours) et de la Prévention routière n'ont pas pu être organisées.
Les CM2 qui le souhaitent pourront participer à une journée accrobranche le mercredi 23 juin. Cette journée est offerte par le Sirp aux CM2.
Les CM2 qui quittent l'école recevront la machine à calculer utilisée au collège par l'APE ainsi qu'un livre « Les fables de la Fontaine » offert par le Ministère de l'Education nationale.

La visite du collège pour les CM2 pourra-t-elle se faire ?
Elle a lieu le mercredi 16 juin et le mercredi 23 juin l'après-midi. Mme Rigaux rappelle que la première journée de rentrée en 6ème est consacrée intégralement à l'accueil des 6èmes.

Le projet ATE (classe de Mme Charlon) se poursuit : les élèves gèrent un espace communal (fleuve, prairie, végétaux, qualité de l'eau) et vont travailler à l'améliorer. M. le Maire a signé un arrêté en ce sens. La demande de labellisation a été faite afin d'obtenir une subvention. Ils ont installé des cabanes à insectes.

Une exposition sera programmée et des échanges avec d'autres classes ont été créés (les élèves ont proposé, à la classe de Mme Dumesnil des jeux qu'ils avaient inventés). Ce projet va s'élargir aux CM2 (anciens CM1) l'an prochain.

6. **Alae /cantine**

Remerciements pour la localisation de l'ALAE dans la cour pour les enfants.

Dans le cadre de la future cantine scolaire, choix du prestataire, quels objectifs qualitatifs sont portés par le SIRP à court et moyen terme : repas bio et/ou locaux, qualité des repas, animation et sensibilisation des enfants à l'alimentation, ... ?

Mme Dauder et M. Ponchel ont pu participer à la commission de restauration. Les objectifs fixés restent les mêmes : privilégier les circuits courts, les produits locaux de saison, le bio (le plus possible).Le Sirp espère obtenir le label éco-cert.
Le prestataire n'est pas encore choisi. La qualité de la restauration scolaire sera en harmonie avec celle très appréciée du collège. Mme Seguin-Py et le gestionnaire du collège M.Sebe sont en contact à ce sujet. Toutes les optimisations possibles seront proposées au futur prestataire sur les livraisons et le choix des fournisseurs.
Les RPE espèrent que cette installation aura un impact sur la flexibilité des inscriptions. Le Sirp va continuer à gérer la tarification et reste maître des contrôles. Des discussions sont en cours, entre les élus, sur les différentes tarifications.

M. Thuilliez souhaite souligner que le problème des fuites d'eau dans les classes n'est pas réglé, que de l'eau des gouttières se répand sur l'espace de circulation (Mme Rigaux avait envoyé une photo au Sirp pour alerter).
Il demande, face au nombre croissant d'enfants qui viennent en vélo, à quel moment sera rebouché le trou, protégé par un grillage, qui empêche une bonne circulation dans l'espace situé à l'arrière du préau.
Mme Seguin-Py s'engage à consulter M. Filipini, très rapidement sur ce problème.

Fin de séance.

En cette fin d'année, l'équipe enseignante remercie tous les parents, collectivités locales, associations, commerçants qui œuvrent, tout au long de l'année ou ponctuellement parfois à améliorer le quotidien des élèves.